

Avis de constitution

SOCIETE « LIVRAISON DE SABLE DE CARRIERE » en abrégé « LSC »

Siège ABIDJAN COCODY AKOUEDO-LOT 48-ILOT 03,
Lot 48, Ilot 03

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 12 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LIVRAISON DE SABLE DE
CARRIERE » en abrégé « LSC »

Objet : TRANSPORT.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tout bien meuble et immeuble.
- l'emprunt de toute somme auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tout fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY AKOUEDO-LOT 48-ILOT 03,
Lot 48, Ilot 03

Dirigeant(s) M KONE ALY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00746 du 26/01/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°04688/GTCA/RC/2024 du 26/01/2024

